VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# SUSPICION ADDICTION ALCOOL

Par PandoPetitgrainderiz Postée le 10/01/2021 22:10

Bonsoir, Cela fait un petit moment que l'on suspectait avec ma mère que mon père buvait de l'alcool en douce car il avait un comportement anormal : perte de mémoire, bafouille, répéter en boucle... Et le 25 décembre je le surprends à 10h du matin après s'être servi un verre d'alcool fort (whisky je crois) et comme il s'attendait à être seul, il m'a fait promettre de ne rien dire à ma mère... J'étais tellement abasourdie et je leur avais appris la veille que j'étais enceinte donc j'ai mis ça sur le coup de l'émotion... Jeudi 6 janvier je l'ai eu au téléphone et ses propos étaient un peu bizarres donc je l'ai suspecté d'avoir recommencé et il avait le champ libre vu que ma mère l'avait laissé seul à la maison... J'en ai parlé avec mon frère brièvement ce dimanche après-midi et il m'a confié qu'il l'avait surpris à plusieurs reprises en train de boire en cachette il y a plusieurs années et plus récemment, plusieurs fois ces dernières années, il a observé ce comportement bizarre et une "haleine" de whisky... Doc ce dimanche 10, je suis donc allée fouiller la cave : je n'ai pas trouvé de bouteille (ni entamée ni vide) mais j'ai trouvé un verre caché avec un fond de whisky qui venait d'être utilisé il y a peu : soit aujourd'hui soit la veille... Je ne sais pas si je devrais en parler à ma mère car ce sujet est tendu entre eux, elle l'a surpris plusieurs fois depuis une dizaine d'années, il a nié mais elle a fini par le confronter... Néanmoins il n'a jamais reconnu un quelconque problème d'addiction, juste qu'il avait effectivement bu ce jour là. Ce sujet est source de tensions entre eux : ma mère le lâche pas et est très mécontente ; mon père est saoulé... A noter que le frère de mon père a eu de gros pbs d'alcoolisme et ils ont joué un rôle dans son décès prématuré... J'aimerais bien en parler avec mon père mais il ne parle vraiment pas du tout, il garde tout pour lui (même pour me féliciter pour ma grossesse, il a pas réussi à me le dire en direct et m'a envoyé un sms le lendemain pour me confier ses émotions fortes...) et il ne reconnait jamais ses torts (même pour qqch d'anedoctique alors que je suppose déjà que dans ce type de situation, on doit se réfugier dans le déni...) Ma question est : que puis-je faire pour lui ? Dois-je en parler à ma mère ? Je m'inquiète beaucoup pour lui...

---

**Mise en ligne le 13/01/2021**

Bonjour,

Vous venez de découvrir la consommation d'alcool de votre père et vous trouvez dans une position très délicate dans la mesure où le dialogue franc, tant avec votre mère qu' avec votre père, semble vain.

Votre père s'est senti plus à l'aise d'exprimer ses sentiments vis à vis de votre grossesse en passant pas l'écrit. Pour faciliter la communication entre vous, vous pourriez tenter de l'imiter et de lui faire part de vos inquiétudes sous forme de messages détaillés ou, au mieux, de lettres manuscrites.  Ce format permet de poser ses mots sans que l'autre ne soit dans la fuite ni ne se braque. Il aura donc toute la liberté de les lire ou des les relire à tout moment, de prendre la mesure de vos craintes, et qui sait, de vous répondre.

Aussi, le déni est effectivement un mécanisme fréquemment utilisé par les consommateurs d'alcool pour se défendre de la honte liée à la difficulté de l'arrêt.

Au delà de ça, il n'est pas possible de contraindre un proche à entreprendre des démarches de soin, aussi frustrant que celui puisse être. L'encourager à se rapprocher de son médecin ou de professionnels reste possible, tout comme l'inviter à prendre contact avec notre service, par le biais des question/réponse, du tchat (tous les jours de 08h à 00h), ou par téléphone (tous les jours de 08h à 02h au 0 980 980 930).

En ce qui concerne votre mère, il vous est possible de la soutenir sans mentionner les consommations précises que vous avez surprises. Vous pouvez par exemple lui dire avoir ressenti son agacement depuis plusieurs années, lui glisser qu'il existe des moyens d'être soutenu en tant qu'entourage, pour souffler. Vous pouvez d'ailleurs également lui conseiller de prendre contact avec notre service.

Celà vous permettra de pouvoir vous exprimer et vous libérer de ce poids, sans avoir nécéssairement à trahir votre père, qui vous a mise dans la confidence.

Nous vous souhaitons bon courage,

Bien cordialement,

---